

DOSSIER

Kooma : Un lieu de vie 100% Bio
à Strasbourg

page 6



© lydie seurre

PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Bénédicte AUTRET
Ingénieure de recherche et directrice de
l'unité INRAe ASTER de Mirecourt (88)

page 10

RÉGLEMENTATION :
PORC BIO - CASTRATION

page 3

L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE À
L'HONNEUR POUR SA
CAPACITÉ À PROTÉGER
L'EAU

page 4

COMMENT ATTIRER LES
PORTEURS DE PROJET
D'INSTALLATION EN
AGRICULTURE SUR NOS
TERRITOIRES ?

pages 12

CLAP DE FIN POUR LES
VENDANGES
EN GRAND EST !

page 14

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

• Nouveaux OGM : La Commission Européenne biaise le processus de consultation publique p.3

NOTRE RÉSEAU

• L'agriculture biologique à l'honneur pour sa capacité à protéger l'eau.....p.4

• Subvention du Grand Est pour le logement des veaux : dernière ligne droite pour en bénéficierp.5

DOSSIER

• Kooma : Un lieu de vie 100% bio à Strasbourg.....p.6

PORTRAIT

• Rencontre avec Bénédicte AUTRET, Ingénieure de recherche et directrice de l'unité INRAE ASTER de Mirecourt (88).....p.10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

• Comment attirer les porteurs de projet d'installation en agriculture sur nos territoires ?p.12

• Rencontres Lait en Moselle p.13

• Clap de fin pour les vendanges en Grand Est !.....p.14

ANNONCESp.15

AGENDAp.15



Laurent COUSIN
Président
de Bio en Grand Est

Toute cette année 2022 a été marquée par notre forte mobilisation pour le maintien des bonifications à la DJA qui concernaient la bio, les hors cadre familial, l'élevage à l'herbe ou encore la création d'emplois...

Avec les réseaux partenaires, nous avons alerté sur les enjeux de renouvellement des agriculteurs et l'urgence d'infléchir le modèle agricole.

Nous venons de rencontrer les élus en charge de l'agriculture à la région pour un échange franc et direct autour de ces enjeux.

Hormis pour l'élevage et la montagne, les modulations vont disparaître mais le montant de base de la DJA sera revalorisé. Une fois notre déception réaffirmée, nous avons avec les élus, évoqué les pistes de plusieurs dispositifs régionaux qui pourraient prendre le relais et apporter du concret aux porteurs de projets :

- Mise en place d'un soutien financier aux petits investissements souvent en dehors des dispositifs existants.

- Aide au repérage et à la sécurisation du foncier

- Plan d'action régional pour augmenter la part de bio en RHD.

- Au vu de la conjoncture, la nécessité d'une communication forte vers les consommateurs, soutenue par notre région a été actée.

Alors, OUI, il reste à écrire et concrétiser ce plan d'action. Nous attendons vos idées qui viendront enrichir notre futur Plan Bio Régional.

Dans ce Plan Bio, ou en complément, la région Grand Est doit donner ce signal fort vers des nouveaux porteurs de projets qui recherchent, non pas « l'assistantat », mais un soutien significatif pour des installations réussies, novatrices, agroécologiques, et redynamisantes pour l'économie de nos territoires.



• **Bio en Grand Est** •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie
Entrée 1
54 520 LAXOU

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Laurent COUSIN

Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR

Crédit Photos : Bio en Grand Est, Anastasia FRAGNAUD-Bio Bourgogne

Impression : SharePrint

Publication gratuite

Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 56 | Nov. 2022

ISSN : 2558-7668

NOUVEAUX OGM : LA COMMISSION EUROPÉENNE BIAISE LE PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

40 ONG européennes ont signé le 4 octobre 2022 une lettre ouverte dénonçant les biais et manipulations employés par la Commission Européenne dans la consultation publique sur la réglementation des nouveaux OGM. IFOAM Europe et le collectif français "Objectif Zéro OGM" dont la FNAB est membre sont bien évidemment signataires.

Cette consultation publique, ouverte d'avril à juillet 2022, est un préalable au processus législatif visant à la réglementation européenne sur les OGM pour encadrer ou déréglementer les nouveaux OGM. Cette consultation publique est donc, pour la Commission européenne, le moyen de jauger si les citoyens et citoyennes européens souhaitent une réglementation plus stricte ou plus permissive sur les nouveaux OGM.

Or, depuis l'ouverture de la consultation, les ONG dénoncent les nombreux biais qui orientent la consultation dans le sens de la déréglementation et du développement des nouveaux OGM : questions orientées, réponses préécrites sans champ libre, scénarii proposés uniquement en faveur des OGM, affirmation injustifiée que les nouveaux OGM sont durables, manque de transparence, soupçon de conflit d'intérêt des consultants ayant rédigé le questionnaire, etc.

Comme attendu avec de telles méthodes, les résultats de la consultation vont dans le sens d'une déréglementation des nouveaux OGM. Par exemple :

- 80% des répondants trouvent que la réglementation actuelle n'est pas adaptée aux nouveaux OGM.
- 60% des répondants estiment que l'évaluation du risque pour les nouveaux OGM doit être différente de celle pour les OGM (sous-entendu, allégée)
- 30% des répondants estiment que la transparence et l'information des consommateurs doit passer par de l'étiquetage OGM sur le produit, contre 22% qui estiment que la transparence n'est pas nécessaire.

Vous êtes outré par ces méthodes et souhaitez apporter votre soutien aux associations ? Il est encore temps de signer la pétition paneuropéenne pour faire entendre la voix des agriculteur·rices bio et consommateur·rices contre tous les OGM, anciens comme nouveaux.

Si les consultations publiques officielles sont biaisées, cette pétition ne sera pas truquée puisqu'elle est gérée par les ONG européennes. De 100 000 signataires en juillet, nous sommes aujourd'hui à plus de 300 000. Ensemble, dépassons les 500 000 voire le million.

Signature par ici :

<https://petitionogm.agirpourenvironnement.org/>



BRÈVES

RÉGLEMENTATION : PORC BIO – CASTRATION

Sur demande du groupe technique Porc, la FNAB prépare 2 courriers à destination de l'INAO et de la DGAL (Ministère de l'Agriculture) pour alerter l'administration sur les difficultés rencontrées par les éleveurs et éleveuses plein air dans l'application du protocole.

Sachant que le respect du protocole pourrait prochainement être contrôlé par les organismes certificateurs lors du contrôle bio (ajout éventuel au guide de lecture en cours de discussion), la FNAB met en avant le deux poids deux mesures entre les bio et les conventionnels. Au vu du contexte (manque de formation) et du travail quotidien des éleveurs plein air pour maximiser le bien-être des porcs, la FNAB demande :

- 1) de la souplesse dans les sanctions appliquées en cas de non-conformité constatée lors des audits ;
- 2) de débloquer des moyens pour expérimenter des protocoles plus adaptés au plein air.





BRÈVES

BIENVENUE À BIO EN GRAND EST



Adèle TRENTESAUX a intégré le réseau Bio en Grand Est à la fin du mois de septembre en tant que chargée de missions élevage bovin en Lorraine et animatrice du GAB de Meurthe-et-Moselle. Avant de nous rejoindre, elle était en stage de fin d'étude à la fois dans une ferme de vaches laitières bio dans les Vosges en tant qu'ouvrière agricole et à la fois en recherche INRAE/BGE sur la caractérisation des exploitations de vaches laitières bio dans les Vosges et sur l'analyse de leur durabilité. Ce stage s'intégrait à son master, suivi à Nancy, sur les écosystèmes agricole et forestier. Elle a un réel attrait pour tous les ateliers de production, mais particulièrement pour les vaches... le lait et... le fromage !

Ses coordonnées :

adele.trentesaux@biograndest.org
07 68 20 71 74



Julie LEFEUVRE a terminé son stage de fin d'étude portant sur la thématique du développement des médecines alternatives en élevages biologiques ruminants. Elle poursuit à Bio en Grand Est pour mener une étude à la commande de l'INRAE de Mirecourt sur les pratiques des veaux sous la mère ou sous vaches nourrices. Elle assurera également l'animation du GAB des Vosges et aura la charge du dossier des PPAM.

Ses coordonnées :

julie.lefeuvre@biograndest.org
07 69 27 03 91

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE À L'HONNEUR POUR SA CAPACITÉ À PROTÉGER L'EAU

La ferme bio de Jérôme ALBERT en Moselle a reçu le label SAGE du bassin Houiller, une reconnaissance de la plus-value de la bio pour la préservation de la ressource en eau.

Les SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion et de l'Eau) sont des déclinaisons opérationnelles du SDAGE (Schéma Directeur) de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Au nombre de 16 en Grand Est, ils visent à préserver et restaurer les cours d'eau et zones humides et à protéger la ressource en eau.

La remise du label, récompense honorifique, aux 7 lauréats 2022 a regroupé près de 150 personnes, dont des représentants de l'État, de la Région, d'associations, et surtout élus locaux. Jérôme a pu expliquer les raisons de son choix pour la bio, les principes de la bio mis en œuvre sur sa ferme et les multiples bénéfices pour l'environnement ; discours félicité à plusieurs reprises pour sa pédagogie et son engagement. « Merci, vous nous redonnez espoir sur l'avenir de l'agriculture ! ».

Les échanges avec la salle ont permis de souligner les difficultés rencontrées par les agriculteurs bio et la faiblesse de l'accompagnement par les politiques publiques. Mme BEAUVAIS, conseillère régionale, s'est engagée notamment à faire remonter l'incompréhension des agriculteurs quant à la suppression de la majoration pour les jeunes agriculteurs s'installant en bio.



Patricia HEUZE

patricia.heuze@biograndest.org



Jérôme ALBERT, Président du GAB de Moselle, a reçu pour sa ferme le label SAGE du bassin Houiller. Il a profité de l'occasion pour évoquer les difficultés rencontrées par les agriculteurs bio et la faiblesse de l'accompagnement de la bio par les politiques publiques.



SUBVENTION DU GRAND EST POUR LE LOGEMENT DES VEAUX : DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR EN BÉNÉFICIER

La réglementation du cahier des charges bio a évolué en imposant un accès à une aire extérieure pour les veaux dès que les conditions météo le permettent. Pour accompagner cette adaptation dans les fermes, Bio en Grand Est a négocié une aide financière auprès de la région. Vous avez jusqu'à la fin de l'année pour la demander !

Vous en avez sans doute déjà entendu parler ! La réglementation du cahier des charges bio a évolué ce qui amène certains à devoir réaliser des travaux. La région accorde 25% de subvention sur le coût total de l'aménagement.

Les aides concernent tous les investissements concourant à l'amélioration des conditions de logement des veaux : « niches à veaux collectives et individuelles, niches igloo, parc pour niches à veaux, barrières métalliques, tubulaires et barrières, travaux de gros œuvres liés à la récupération des jus, équipements pour niches et cases, équipements fixes de distribution du lait ». Aujourd'hui, 25 fermes bio ont bénéficié de la subvention pour le logement des veaux. Cela représente environ 88 500 euros déboursés par la Région.

L'aide est encore disponible aujourd'hui ! Le formulaire et les conditions d'obtention de l'aide sont en ligne sur le site de la Région encore jusqu'à la fin de l'année 2022 sur le lien ci-joint. Ne vous y prenez pas à la dernière minute ! Certaines pièces justificatives et devis à déposer nécessitent des échanges avec votre organisme certificateur. Nous sommes disponibles à Bio en Grand Est pour vous accompagner à ce sujet.

Les formulaires sont disponibles sur : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/investissements-dadaptation-des-elevages-secheresse/>

Contacts :

Maëlle DROUAILLET : maelle.drouaillet@biograndest.org

Amélie LENGRAND : amelie.lengrand@biograndest.org

Adèle TRENTESAUX : adele.trentesaux@biograndest.org



Adèle TRENTESAUX

adele.trentesaux@biograndest.org

BRÈVES

THÉÂTRE-DÉBAT : UN BEAU SUCCÈS DANS LES ARDENNES

Dans les années 70, deux frères se partagent une ferme. L'un va profiter de la « révolution verte » et cultiver des céréales en conventionnel, l'autre va plutôt expérimenter le petit maraîchage. Pendant cinquante ans, nous allons les croiser régulièrement à l'apéro. Ils parlent d'agriculture, de politique et de femmes... Voilà l'histoire de la ferme du Bois Fleury, pièce de théâtre proposée par le GAB des Ardennes suivie d'un débat.

Consommateurs, agriculteurs bio, agriculteurs conventionnels et étudiants ont pu assister à cette pièce présentée par Fred DUBONNET. Ils ont répondu présent puisqu'ils étaient plus de 80. Les débats ont été riches, chacun exprimant son point de vue sur le modèle agricole en place, la place de l'agriculture bio aujourd'hui et demain...



Amélie LENGRAND

amelie.lengrand@biograndest.org



Dorothée POTTIER, Présidente du GAB des Ardennes, a animé le débat lors de la soirée.

MOIS DE LA BIO 2022

- Bio en Grand Est et ses groupements départementaux se mobilisent dans le cadre du Mois de la Bio en proposant avec divers partenaires des visites, réunions et formations pour découvrir l'agriculture biologique.
- Les rendez-vous abordent des sujets variés (techniques de productions, fonctionnement des filières, installation, conversion...) et couvrent de nombreuses productions. Le Mois de la Bio vous offre l'opportunité de rencontrer des producteurs bio mais aussi des opérateurs des filières bio et des conseillers pour échanger avec eux afin de mieux connaître la réalité de la production biologique et de ses débouchés.

Retrouvez l'ensemble des événements sur : www.moisdelabio-grandest.com



KOOMA : UN LIEU DE VIE 100% BIO À STRASBOURG

Kooma est un projet basé sur une économie circulaire entre plusieurs activités complémentaires : magasin de producteurs, épicerie, restaurants, et espace d'animations pédagogiques et citoyens.

En juin 2023, Kooma ouvrira ses portes dans l'ancienne Manufacture des Tabacs de Strasbourg, au cœur du quartier de la Krutenau, fermée depuis plus de 10 ans. Kooma se donne pour ambition de devenir un lieu de vie convivial et engagé, autour de l'agriculture biologique et de la transition écologique.

On y vient pour faire ses courses auprès de producteurs bio et locaux

On y vient pour se régaler des plats bio en circuit court.

On y vient pour savourer l'atmosphère conviviale.

On y vient pour se réjouir de retrouver ses proches.

On y vient pour profiter d'une émulation culturelle et artistique.

On y vient pour apprendre, pour expérimenter.

Un lieu unique.

A l'initiative de la fondation Terra Symbiosis, le projet est porté par un collectif d'acteurs variés : des agriculteurs bio, des professionnels de la restauration, des associations, l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA - Bio en Grand Est), des citoyens et la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE AU SEIN D'UNE SCIC

Incubé par la fondation Terra Symbiosis dès 2015, Kooma s'est autonomisé en avril 2019 par la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) composée de 36 sociétaires fondateurs. La SCIC réunit l'ensemble des parties prenantes, personnes physiques et morales, autour d'un objet commun et dans une logique de coopération et de gouvernance partagée. Cette forme juridique permet de concilier la mission d'intérêt général qui guide le projet et un modèle économique qui s'appuie sur les activités commerciales du lieu.

La SCIC est organisée en 4 collèges (Fondateurs & Salariés, Producteurs, Commerçants, Partenaires & Collectivités Territoriales) et compte aujourd'hui 49 sociétaires. Le Comité Coopératif, organe de décision et d'administration de la SCIC, est composé de 9 membres qui sont issus de chaque collège. Le Comité définit les orientations stratégiques pour le développement du projet et veille à la réalisation et au suivi des objectifs fixés. Une salariée a été embauchée en novembre 2019 afin d'animer la dynamique collective interne, de structurer l'ensemble des activités et de développer la mission d'intérêt général du projet.

UNE VISION ET DES VALEURS COMMUNES

En proposant un système alimentaire durable structuré comme une filière "du champ à l'assiette", Kooma soutient chacune des étapes de la production à la commercialisation : installation de nouveaux producteurs et pérennisation des emplois sur les fermes existantes, développement des projets de diversification et de transformation, vente directe, et valorisation des invendus.

Le dénominateur commun entre le magasin de producteurs, l'épicerie, les restaurants et l'espace d'animation : donner envie de changer ses comportements par le plaisir, partager

l'amour du bon produit, susciter la curiosité, et expérimenter.

Cinq valeurs rassemblent les différents acteurs :

Engagement 100% bio : Défendre l'agriculture bio comme un engagement pour l'environnement, main dans la main avec les consommateurs. Au-delà du cahier des charges bio, il s'agit d'aller défendre une certaine vision de l'agriculture : de petites exploitations diversifiées, la valorisation et la transformation sur les fermes, le contact entre les producteurs et les consommateurs, le lien entre producteurs et restaurateurs.

Kooma, d'où vient ce nom ?

Un dérivé alsacien de "kumma" qui sonne comme une invitation, un « k » pour le quartier de la Krutenau où se situe le lieu, des « oo » pour l'aspect coopération et le « ma » de Manufacture !

Créativité et originalité : Stimuler la créativité et évoluer dans ses manières de faire, toujours garder l'envie d'essayer de nouvelles choses et d'expérimenter. Offrir un espace pluriel étonnant au grand public, en mobilisant les connaissances et le savoir-faire du collectif, des partenaires et des ressources d'ailleurs.

Mise en mouvement : Offrir le pouvoir d'agir aux citoyens, proposer des solutions concrètes et accessibles pour changer de pratiques sur son alimentation et ainsi contribuer à la transition écologique.

LA VILLE DE STRASBOURG, ENGAGÉE DANS LE PROJET

Depuis le début, le projet bénéficie d'un soutien important de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg. Cet appui s'est traduit par l'entrée des collectivités dans le sociétariat de la SCIC en septembre 2020, lors de son Assemblée Générale. Les élus référents, Antoine NEUMANN, en charge de l'alimentation et de l'agriculture nourricière et Pierre ROTH, conseiller municipal délégué à l'ESS et Vice-président à l'Eurométropole de Strasbourg, suivent de près le montage du projet.

Kooma fait également partie du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Eurométropole de Strasbourg, aux côtés de Bio en Grand Est notamment. Le PAT a pour objectif d'articuler le « bien produire » et le « bien manger », tout en fédérant les acteurs du territoire qui travaillent sur les enjeux alimentaires.

LES PRODUCTEURS, IMPLIQUÉS DANS TOUTES LES ACTIVITÉS DE KOOMA

Magasin de producteurs, épicerie, snacking, restaurants : les produits des fermes sont au cœur du projet.

1. Le magasin de producteurs

Il a vocation à recréer du lien entre les paysans locaux et les consommateurs, à défendre une vision de l'alimentation simple et naturelle, qui retrouve sa juste place dans nos vies.

Pensé comme le prolongement des fermes ou des marchés, le magasin proposera des produits en vente directe, sans intermédiaire entre les agriculteurs et les consommateurs. Les producteurs seront présents dans le magasin pour venir à la rencontre des clients, répondre aux questions et partager leur quotidien sur les fermes.

Des produits locaux, avec une définition du « local » votée à la majorité : Bas-Rhin et régions françaises limitrophes.

A date, 13 fermes sont associées :

- Le Jardin d'Agnès, Vincent SCHOTTER, à Neugartheim-Ittlenheim : maraîchage, Président de la SAS Les Paysans

Convivialité et bienveillance : Proposer un espace dans lequel on se sente bien, où chacun a une place. Les différentes activités du projet favorisent les rencontres et le faire ensemble.

Coopération : Favoriser le partage de connaissances, la mise en relation de différents acteurs sur le territoire et au-delà, contribuer au changement d'échelle sur les questions alimentaires.



Le projet de nouvelle Manufacture des tabacs vise la création d'un écosystème innovant et créatif en constant devenir, centré sur la jeunesse, les arts, les sciences et l'expérimentation, à l'horizon 2023.

Bio de la Manufacture ;

- Ferme de la Coccinelle, Kevin GOETZ, à Witternheim : polyculture-élevage (porcs, volailles et vaches laitières) ;

Directeur général de la SAS Les Paysans Bio de la Manufacture et Directeur Général de la SCIC Manufacture LAB ;

- Ferme du Weré, Pierre-Louis PELTRE, à Nitting : élevage porcins et ovins, Directeur général de la SAS Les Paysans Bio de la Manufacture ;

- GAEC de l'Abeille Bleue, Jean BIANCHI, à Freland : miel et dérivés ;

- Damien BOUR à Steige : miel et dérivés ;

- Les Jardins d'Altaïr, Tharcisse SAENGER et Cyrielle MAIGNAN, à Oberhoffen-sur-Moder : maraîchage ;

- Ferme des Hutten, Vincent LAULER, à Saint-Pierre-Bois : élevage bovin ;

- Ferme de la Bouille, Violette BOTTER, à Sainte-Croix-aux-Mines : élevage bovin ;

- Vincent HELBRINGER à Lembach : élevage ovin ;
- Ferme du Kikiriki, Madeleine BEINER et François WELTER, à Goxwiller : boulangers et producteurs de céréales ;
- Le Prélude des Beiner, François BEINER, à Bourghheim : viticulteur ;
- Ferme Malplaquet, Julien GUTH, à La Broque : élevage caprin et ovin pour la transformation en fromages et yaourts ;
- Ferme Idoux, Vincent GOETZ, à Châtenois : élevage de vaches laitières pour la transformation en fromages.

Des femmes et des hommes dont les fermes sont 100% bio, un critère primordial pour faire partie de ce groupe ! Certains se connaissaient déjà, d'autres non, et au fil des réunions, des valeurs se dessinent :

Indépendance

La volonté de vendre leurs produits en vente directe, sans intermédiaire, pour que les producteurs gardent la valeur ajoutée jusqu'au bout, et puissent maîtriser la chaîne, de la production jusqu'à la vente.

Pédagogie

Mettre l'accent sur la communication vers les consommateurs, expliquer les méthodes de travail, partager les réalités des fermes avec authenticité. Sensibiliser et susciter la curiosité. Promouvoir la diversité des territoires, des fermes, et des produits.

Esprit collectif et solidarité

Entraide entre producteurs qui ont fait le choix de travailler ensemble. Cohésion forte, portée par une production de qualité, respectueuse de l'environnement.

Au sein de Kooma, le magasin de producteurs s'étendra sur une surface de 243m² de vente, avec une serre dédiée aux fruits et légumes.

2. L'Épicerie

La raison d'être de l'épicerie est de compléter l'offre du magasin de producteurs, pour que les futurs clients puissent faire l'ensemble de leurs courses sur place. Un complément indispensable, qui mettra à l'honneur des produits artisanaux français en majorité, mais aussi quelques produits frais venus d'ailleurs.

Le vrac tiendra une place importante dans l'épicerie, pour rester dans un esprit d'impact écologique minimal.

Les sociétés sont bien sûr différenciées, mais ce sont les mêmes producteurs qui gèreront le magasin de producteurs et l'épicerie, afin de garantir la parfaite complémentarité et un fonctionnement optimal.

La qualité de fabrication et le goût seront au centre de la sélection de produits proposés dans cet espace de vente de 70m².

3. Un Snacking Paysan

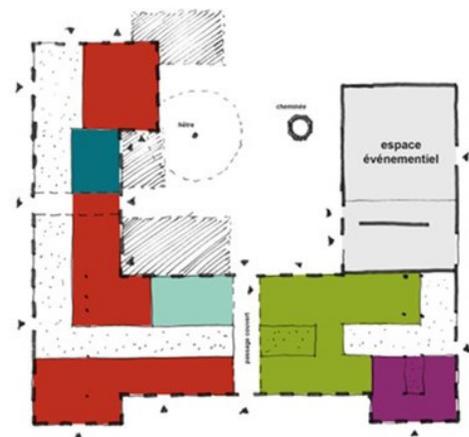
Pour mettre directement en valeur les produits des agriculteurs, un snacking paysan a été imaginé pour proposer de la restauration rapide, majoritairement à emporter, de qualité et à prix accessible le midi.

Cette offre de restauration, sera conçue uniquement à partir des produits des producteurs et évoluera au gré des saisons : sandwichs, soupes, salades, ... de quoi régaler un public sensible à l'alimentation bio, mais aussi un public étudiant, qui tiendra une grande place dans les autres bâtiments qui composent la Manufacture des tabacs.

En effet, plusieurs écoles s'installeront pour la rentrée 2023 : la HEAR (Haute école des arts du Rhin), EOST (École et Observatoire des Sciences de la Terre) et l'ENGEES (École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg).

Le plan d'organisation de l'espace de Kooma prévoit différentes zones dédiées aux diverses activités prévues sur le site.

Espace restauration
Espace animation
Snacking paysan
Magasin de producteurs
Épicerie



4. Main dans la main avec les restaurateurs

Au-delà du snacking, trois offres de restaurations seront proposées au sein de Kooma, et gérées par une équipe de restaurateurs, animés par l'envie de proposer des lieux accueillants, pour tout type de public :

- Le Bar à manger : « Fast good » en journée, et bar le soir
Dans une ambiance décontractée, on pourra s'y restaurer le midi en fast good (pizzas, salades revisitées, cuisine du monde, ...), et venir y boire une bière entre amis le soir sur de grandes tablées en bois qui invitent à la rencontre et à l'échange spontané, en mode « stammtisch ». Des concerts live, des soirées à thèmes et des DJ sets donneront le ton aux soirées du pub.

- La Brasserie : Brasserie en journée et bar le soir

Ouverte tous les jours de la semaine, quasiment en continu, elle proposera un cadre brasserie convivial et chaleureux en journée et un bar type « bierstub » le soir.

- Le Restaurant : Gastronomie & Bar à vins

Le restaurant proposera une cuisine créative de type gastronomique et un bar à desserts, à vins et à cocktails : ce sera un lieu de découvertes, d'expérimentations, dans une ambiance épurée, intimiste et feutrée.

Des engagements forts sont inscrits dans une charte de coopération entre les acteurs : les restaurateurs achèteront 70% de leurs achats annuels HT auprès des producteurs, qui proposeront leurs produits à des tarifs préférentiels.

La carte des restaurants évoluera également suivant les produits disponibles sur les fermes. Du champs à l'assiette, la boucle est bouclée.



Vincent SCHOTTER, Président de la SAS Paysan Bio de la Manufacture, lors d'un évènement de préfiguration pour faire connaître le projet Kooma dans le quartier.

UN PROJET ACCOMPAGNÉ PAR L'OPABA DEPUIS SA CRÉATION

L'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA) fait partie des membres fondateurs de la SCIC Manufacture LAB. Elle apporte depuis l'émergence du projet son expertise à la SCIC et aux producteurs associés.

Son accompagnement consiste à impulser et animer les réunions du groupe de producteurs, à maintenir le groupe informé des avancées de la SCIC avec qui elle est en lien permanent, à aider les producteurs sur des aspects administratifs comme des demandes d'aide de subventions, à les représenter lors des réunions de la SCIC, les conseiller

dans le recrutement de leur équipe salariée, ou encore dans les formations nécessaires à effectuer avant l'ouverture du magasin.

Un travail conséquent effectué par l'OPABA, qui est financé par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

Un projet emblématique, que l'OPABA accompagne avec enthousiasme, en attendant de pouvoir s'y rendre pour profiter de ce tiers-lieu unique.

Rendez-vous en Juin 2023 !



© lydie seure



Morgane FISCHER
morgane.fischer@biograndest.org
Juliette OBERLÉ
coordinatrice de la SCIC Manufacture LAB



RENCONTRE AVEC BÉNÉDICTE AUTRET INGÉNIEURE DE RECHERCHE ET DIRECTRICE DE L'UNITÉ INRAE ASTER DE MIRECOURT (88)



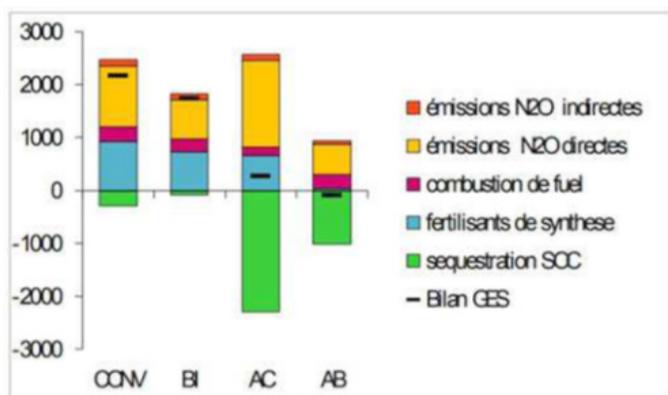
Bénédicte AUTRET, directrice de l'unité de recherche ASTER de l'INRAe de Mirecourt.

Le portrait de ce mois-ci est un peu spécial, car nous n'allons pas chez un.e agriculteur.trice à proprement parler. Nous nous rendons dans les Vosges, où Bénédicte AUTRET a récemment pris ses fonctions à la direction de l'unité de recherche ASTER, dotée d'une ferme expérimentale. C'est également pour ses recherches en matière de stockage de carbone que j'ai choisi de l'interviewer.

Peux-tu nous présenter ton parcours ?

Je suis ingénieure agronome, et j'ai obtenu un doctorat en agronomie-science du sol en 2017.

J'ai été 4 ans à la DRAAF, où j'ai coordonné les DDT pour la mise en place des aides à l'agriculture biologique et des MAEC ; puis j'ai rejoint l'unité de recherche INRAe ASTER (Agro Systèmes Territoires Ressources) de Mirecourt en novembre 2021, à la fois sur des missions de direction et de recherche.



Graphique représentant un des résultats principaux de la thèse de B. Autret : les bilans totaux des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) en équivalent carbone en Grandes Cultures (bilan 1998-2017). La rotation bio est ici la seule à avoir un bilan GES net qui soit négatif, c'est-à-dire à stocker du carbone (Thèse B. Autret, encadrement INRAE / site de La Cage Bassin Parisien, 2014)

Sur quels thématiques travailles-tu à l'INRAe ?

Mon projet de recherche est de travailler sur les innovations dans les systèmes de polyculture-élevage, préférentiellement bio, où les cultures sont valorisées localement, prioritairement en alimentation humaine. Par exemple, les cochons de l'installation expérimentale de l'unité ne sont nourris qu'avec des issues de tri, et le « pâturage » de luzerne. On considère que les céréales qu'on produit demandent un investissement et une énergie qui implique de les valoriser en alimentation humaine.

Je m'intéresse aux innovations « couplées », qui permettent de dépasser les verrous socio-techniques en travaillant sur des innovations simultanées à plusieurs niveaux dans les systèmes agri-alimentaires. Dans un premier temps, une traque aux innovations me permettra de voir des agriculteurs, avec l'idée de tester des innovations sur notre installation expérimentale.

À ASTER, j'ai aussi initié un suivi de stock de carbone, avec des mesures de précision. J'aimerais l'articuler avec ce travail d'innovation : celle-ci concerne des pratiques qui concernent aussi l'enjeu environnemental. L'objectif à terme est de faire le bilan Gaz à Effet de Serre (GES) de notre système.

On parle beaucoup de stockage de carbone et de « Label Bas Carbone » aujourd'hui. Penses-tu que l'agriculture biologique soit un modèle de production bien placé quant à son impact sur le réchauffement climatique ?

Ma thèse avait pour objectif de qualifier et évaluer l'impact de pratiques agricoles alternatives sur les cycles du carbone et de l'azote. Elle s'est intéressée aux impacts de ces pratiques sur le stockage du carbone, mais aussi sur les pertes d'azote.

On ne peut pas se focaliser uniquement sur le bio : il y a des pratiques agricoles moins gourmandes en énergie fossile, et qui favorisent le retour de carbone au sol. **Mais de fait, ces pratiques sont souvent incluses dans les systèmes bio.** En bio, on va notamment avoir des végétaux qui font plus de racines en surface, contribuant au stockage du carbone.

Le bio se passe des engrais azotés de synthèse qui sont très émetteurs de CO₂ à la fabrication, mais également

après leur application, qui crée une situation favorable à la dénitrification dans le sol, donc à l'émission de protoxyde d'azote (pouvoir de réchauffement global de 300 fois le CO₂).

Ainsi, **quand on prend en compte la dimension « azote » en plus du carbone, l'agriculture biologique a une capacité à limiter les impacts sur le réchauffement climatique.**

Attention, il peut aussi y avoir des risques d'émission de protoxyde d'azote avec l'utilisation des digestats par exemple, ou encore les fumiers, mais dans une moindre mesure puisque l'azote y est encore sous forme organique.

D'autre part, les systèmes en agriculture de conservation peuvent favoriser les entrées de carbone au sol (via la restitution de couverts végétaux) mais ils peuvent en même temps être très émetteurs de GES (protoxyde d'azote notamment), les engrais azotés de synthèse appliqués sur des résidus de culture laissés en surfaces favorisant leur émission.

Les énergies fossiles liées aux passages d'outils sont très visibles en bio, mais pèsent peu en termes d'émission dans un bilan GES par rapport aux émissions de protoxyde d'azote.

Les modèles actuellement utilisés pour financer le Label Bas Carbone sont-ils adaptés au bio ?

Les restitutions racinaires ne sont pas proportionnelles à la biomasse aérienne. Or, c'est ce qui est considéré dans beaucoup de modèles. Cela a été notamment étudié en Suisse par le FibL, sur le blé et le maïs.

Dans les systèmes bio, on peut avoir une biomasse aérienne inférieure au conventionnel, alors que les restitutions de carbone par les racines peuvent être, par exemple, jusqu'à 40% de plus qu'en conventionnel.

Les raisons ? Des variétés qui font plus de racines quand elles ne sont pas fertilisées, mais aussi des entrées de biomasse issue des adventices et de la couverture végétale.

Les agriculteurs bio ont-ils des marges de manœuvre pour s'améliorer dans le stockage de carbone ?

Pour les fermes bio en polyculture-élevage, les activités d'élevage participent aux entrées de matière organique dans les sols par les fumures et la présence de prairies dans les rotations.

Le potentiel de stockage se situe surtout dans les systèmes en grandes cultures et viticulture, que ce soit en bio ou conventionnel, car on y a déstocké du carbone en diminuant notamment les surfaces en herbe. Les marges de manœuvre

Présentation de la ferme

Production bio : bovins lait, ovins allaitant, porcins et grandes cultures (plus de 20 espèces cultivées).

Autres activités : installation expérimentale conduite dans le cadre du projet de recherche de l'unité de recherche INRAE ASTER de conduite d'un système de polyculture élevage autonome et conçu « pas à pas », avec un usage le plus direct des terres à destination de l'alimentation humaine.

Produits transformés : aucun.

Débouchés : Biolait, Unébio, Probiolor, EMC2, artisans.

SAU certifiée : 240 ha dont 135 ha de PP, 35 ha de PT, 70 ha de grandes cultures.

Conversion : 2004.



des bio sont alors les mêmes que les conventionnels :

- augmenter les surfaces de cultures intermédiaires et les couverts végétaux ;
- augmenter les surfaces en agroforesterie, qui est une pratique à fort pouvoir stockant ;
- allonger la durée de prairies dans les rotations.

Le stockage de carbone peut-il avoir un impact négatif pour les agriculteurs bio ?

Je n'en vois pas concernant le sol. Ça ne peut pas avoir un impact négatif sur ton sol : plus on a de matières organiques, plus le sol aura une capacité à retenir de l'eau, plus on aura des conditions favorables à la vie du sol, plus il sera fertile.

Le risque pourrait être le phénomène d'immobilisation de l'azote, qui est un des éléments chimiques limitant dans un système bio.



Propos recueillis par
Yoan MICHAUD
yoan.michaud@biograndest.org

COMMENT ATTIRER LES PORTEURS DE PROJET D'INSTALLATION EN AGRICULTURE SUR NOS TERRITOIRES ?

RETOUR SUR LE PROJET « ATTRACTIVITÉ DES FERMES, DES MÉTIERS ET DES TERRITOIRES » SUR LA PARTIE HAUT-MARNAISE DU PARC NATIONAL DE FORÊTS

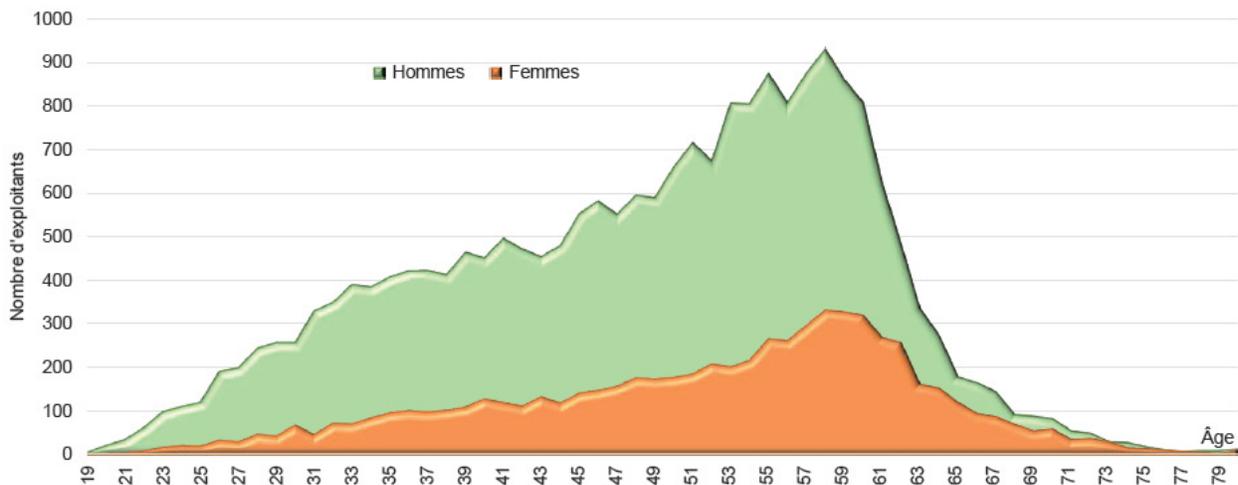
En 2021, plus de 2000 fermes bio en Grand Est seront cédées dans les 10 ans à venir. La moitié de ces fermes à transmettre n'a pas de repreneur. Comment répondre au défi majeur du renouvellement des générations agricoles ? La question de l'attractivité des fermes à transmettre est à se poser. Bio en Grand Est et ses partenaires ont répondu à l'appel à projet du ministère de l'Agriculture afin de comprendre comment qualifier et améliorer l'attractivité des fermes, des métiers et des territoires.

Lorsque la transmission familiale ne peut pas être envisagée (s'il n'y a pas de successeur ou si ce dernier n'est pas intéressé ou trop jeune), l'agriculteur doit se résoudre à un moment à se tourner vers d'autres formes de transmission, telles qu'une transmission hors cadre familial. Mais certains de nos territoires du Grand Est peinent à attirer des porteurs de projet à l'installation, et dans certaines activités paysannes plus que d'autres (en élevage, par exemple). On peut alors se poser la question de l'attractivité. L'année dernière, Bio en Grand Est, l'ARDEAR Grand Est et Terre de Liens Champagne-Ardenne ont répondu à l'appel à projet ARPIDA du ministère de l'Agriculture afin de comprendre comment qualifier et améliorer l'attractivité des fermes, des métiers et des territoires. La partie haut-marnaise du Parc National de Forêts a été choisie comme territoire pilote du projet, des actions y étant menées depuis plusieurs années par notre réseau d'associations, tel qu'un repérage territorial des cédants en 2019.

Un projet en plusieurs étapes

La première étape du projet a consisté à enquêter des porteurs de projets hors cadre familial – et leurs structures accompagnatrices – pour comprendre ce qui les attire lorsqu'ils cherchent à s'installer. Plusieurs facteurs d'attractivité s'en dégagent, tels que l'accessibilité et la visibilité des offres foncières, la pénibilité et la rentabilité du métier, l'image du territoire, le potentiel de commercialisation, l'accueil et l'inclusion sociale et professionnelle...

La deuxième étape a consisté à confronter ces facteurs d'attractivité au territoire pilote. Deux ateliers de concertation à Auberive (52) ont réuni des acteurs variés du territoire, élus ou techniciens, tels que la SAFER, la MSA, la DDT, la Région, les communautés de communes de la CCAVM et de la CC3F, le Parc national, la Chambre d'Agriculture, etc. Au-delà d'un temps de sensibilisation, ce fut un temps de diagnostic qui a débouché sur un plan d'actions. Plusieurs préconisations



Source : Traitement SRISE DRAAF Grand Est d'après MSA

La pyramide des âges de la population agricole du Grand Est montre qu'une grande partie des agriculteurs seront dans les 10 ans à venir en situation de céder leur ferme. La situation est la même pour les producteurs bio.

en ressortent, telles que le repérage et la sensibilisation des cédants mais aussi des propriétaires fonciers (dont les collectivités), la restructuration des fermes et l'appui aux installations collectives, la coopération entre les structures d'accompagnement autour d'une dynamique multi-acteurs, entre autres. L'objectif est de rendre cet outil applicable à d'autres territoires qui se questionnent sur leur attractivité.

En parallèle, un outil est en construction à l'échelle de la ferme à transmettre. Il s'agit là aussi d'apprécier son attractivité afin de la mettre en valeur (par exemple dans une annonce), d'améliorer les aspects qui lui font défaut, et peut-être reconsidérer le projet de transmission, par exemple en faisant évoluer le profil du porteur de projet visé.

Et la suite ?

Le projet s'achève à la fin de l'année 2022. un dernier comité de pilotage s'est tenu le 20 octobre pour dresser le bilan de ces deux années d'étude et envisager les suites à donner. Le travail mené sur le territoire pilote demande à se poursuivre pour que des actions co-portées par les acteurs du territoire soient mises en place. Cela implique une dynamique territoriale forte, qui pourrait s'étendre à l'échelle du Parc National de Forêts. D'autres pistes sont explorées afin d'accroître le nombre de porteurs de projet. Une formation d'accompagnement à l'émergence de projet est en construction, en partenariat avec le CFPPA de Fayl-Billot et notre réseau d'associations, afin d'aider les porteurs de projet à définir leur projet et à mieux appréhender le métier de paysan.



Marianne NAMUR
marianne.namur@biograndest.org



Atelier de concertation du 16 mai 2022, Auberive (52)

BRÈVES

RENCONTRES LAIT EN MOSELLE

Organisée par le GAB57 à l'intention des éleveurs laitiers et des intermédiaires de la collecte et de la transformation présents sur le territoire mosellan par leur collecte, cette réunion visait à les faire se rencontrer pour comprendre les stratégies des collecteurs et travailler ensemble pour soutenir l'agriculture biologique. Il s'agissait de situer les dysfonctionnements de la filière et de voir comment travailler ensemble pour consolider ces manquements.

Une quinzaine de producteurs étaient présents et six laiteries étaient représentées (Unicoolait, Sodiaal, Hutin/Freiwald, Eurial Ultra Frais, Biolait).

Les échanges ont été riches. Les participants ont abordé plusieurs sujets : quelle marge de manœuvre pour réguler le marché bio, effet de la segmentation des laits sur le marché et besoin d'une communication exclusive sur le label AB, existe-t-il un véritable surcoût pour les usines lorsqu'il faut conditionner du lait AB ?

Ces échanges alimenteront le travail de Bio en Grand Est.



Adèle TRENTESAUX
adele.trentesaux@biograndest.org



BRÈVES

LE DÉFI FAAP DU PAYS DE LANGRES, UNE PREMIÈRE EN GRAND EST !

Le défi Foyers A Alimentation Positive (défi FAAP), porté par Bio en Grand Est et l'association La GARE sur le territoire du PETR de Langres est sur le point de démarrer.

Cette démarche défi FAAP, née en 2012 à Lyon, est portée par le réseau des agriculteurs et agricultrices bio membres de la FNAB et s'est développée un peu partout en France. Ce défi du Pays de Langres sera le premier en Grand Est !

L'objectif du défi ? Montrer qu'il est possible de changer ses habitudes alimentaires, de se tourner vers une alimentation bio et locale, le tout sans augmenter son budget. À travers des moments conviviaux, des soirées et des ateliers tels que des visites de fermes bio, des ateliers cuisine ou diététique, les participants découvriront les trucs et astuces pour augmenter leur consommation de produits bio et locaux sans se ruiner !

Le défi sera à relever par quatre équipes d'une dizaine de foyers, menées par un capitaine d'équipe et des structures relais : la Régie Rurale, le service jeunesse du Grand Langres, l'association Entraide et Partage et l'association Petite Récré.

Cette première édition du défi débute lors de la soirée de lancement, le mardi 18 octobre 2022 et se terminera par une soirée de clôture fin juin 2023.



Marie BRILLAND
marie.brilland@biograndest.org

CLAP DE FIN POUR LES VENDANGES EN GRAND EST !

Alors que les derniers coups de sécateurs résonnent dans le vignoble alsacien, les fermentations s'achèvent dans les caves champenoises. L'occasion pour tous de faire un premier bilan de ces vendanges 2022, qui promettent déjà de bons millésimes...

En Alsace, des vendanges précoces pour des récoltes hétérogènes

Sans surprise, les vendanges ont été précoces et ont débuté deux semaines plus tôt que l'année passée, le 29 août. Soulagement après 2021, la qualité est au rendez-vous. Le gel et l'oïdium ont bien abimés quelques parcelles cette année mais le mildiou a été absent et a permis d'utiliser très peu, voire pas du tout de cuivre. Les vendanges s'achèvent tout de même en demi-teinte en Alsace, à cause de l'hétérogénéité des volumes produits. La sécheresse qui s'est prolongée tout l'été a affaibli le vignoble en entier et certaines vignes ont perdu feuilles et raisins. De plus, le printemps n'a pas été favorable au Riesling qui est sensible à la coulure. Les petits volumes produits le rendront plus rare en 2022. Dernière difficulté, la main d'œuvre pour les vendanges a encore été compliquée à trouver.

En Champagne, la sérénité retrouvée

Estivales, saines et quantitatives, les vendanges sont un vrai soulagement après l'année 2021, où le gel et le mildiou avaient grandement diminué les rendements. En effet, en 2021, le gel printanier a affecté les bourgeons de l'année n+1. Les attaques virulentes de mildiou laissaient présager la présence d'inocula important. Finalement, ni le gel ni le mildiou n'étaient de la partie. Seules petites ombres au tableau de ces vendanges : l'oïdium dans certaines parcelles de Chardonnay, et un épisode de grêle en juillet dans certains villages de l'Aube. Mais c'est globalement une très belle vendange dont se satisfont tous les viticulteurs. Quelques doutes demeurent chez certains concernant les acidités, plutôt basses cette année, même si les pratiques culturales des viticulteurs bio favorisent déjà un bel équilibre sur les mouts !

Avec un tel équilibre et une telle qualité sanitaire, les cuvées bios 2022 se font déjà attendre !

Cette saison sèche et très chaude fait tout de même office d'exception sous nos latitudes. Cependant, au vu du dérèglement climatique, ce genre de campagne risque de se répéter plus fréquemment. Ces vendanges « futuristes » sont un nouvel enjeu pour les viticulteurs du Grand Est, qui devront apprendre à gérer des problématiques jusque-là réservées aux vignobles du Sud (échaudage, stress hydrique).



Anaëlle COMESTAZ
anaelle.comestaz@biograndest.org
Lucie PIERRE
lucie.pierre@biograndest.org

Plus d'infos sur les vendanges en champagne :
<https://biograndest.org/vendanges-2022-en-champagne-qualite-et-abondance-pour-ce-nouveau-millesime/>

TOUTES LES ANNONCES SONT DISPONIBLES SUR :
WWW.AGRIBIOLIEN.FR

Retrouvez ci-dessous quelques annonces disponibles en Grand Est sur Agribiolien au moment de l'édition de ce numéro.
Le détail est disponible sur le site www.agribiolien.fr pour nos adhérents.

ANIMAUX

VEND. Une dizaine de porcelets bio disponibles, croisés Large white/ Pietrin.

Localisation : Ardennes

FOURRAGES

VEND. Parcelles semées automne 2022 à faucher et récolter pour 4 années, Luzerne RGH bio, pour un total d'1.75Ha. Prix selon production, possibilité échange contre fumier.

Localisation : Haut-Rhin

FONCIER ET FERMES

A transmettre à Broussy le Grand (51).

Exploitation, créée en 1954, cherche un ou plusieurs repreneur(s) en prévision du départ de l'exploitant actuel. L'environnement autour de la ferme est agréable et les possibilités de reprise sont multiples : plusieurs lots peuvent être délimités et plusieurs projets pourraient coexister : maraichage bio, grandes cultures, transformation... le tout avec possibilité de logement sur place !

L'exploitant souhaite prendre sa retraite au plus vite, mais désire accompagner la transition du futur exploitant et transmettre le savoir-faire qu'il a acquis tout au long de sa vie. La proximité avec la région parisienne offre des possibilités de débouchés en AMAP.

Pour en savoir plus :
Marianne NAMUR, Bio en Grand Est : 07 77 31 03 85 /
marianne.namur@biograndest.org

A transmettre à Hampigny (10). Parcelle de 1,5ha en 2ème année de conversion vers l'AB en bail rural 9 ans située à 250m des bâtiments de ferme. Parcelle entourée de parcs à chevaux et de bosquet (pas de champs attenants en agriculture conventionnelle). Possibilité d'agrandissement (prairie 1ha en AB). Pas de logement sur la ferme située à la sortie du village. Terre limoneuse-sableuse, 2.8% de MO. Analyses de sol disponibles. Terre à asperges et choux, assez peu battantes. Installation en juin 2021. Des problèmes financiers et de santé qui me contraignent à l'abandon.

Pour en savoir plus :
Sophie BOMEL, Bio en Grand Est : 06 12 59 22 31 /
sophie.bomel@biograndest.org



AGENDA

LES RENDEZ-VOUS BIODIVERSITE/CLIMAT

Journées techniques

Réaliser un bilan environnemental et climatique sur sa ferme laitière : résultats et perspectives

Mardi 08 nov. - Noviant aux prés (54)

Contact : Patricia HEUZE : patricia.heuze@biograndest.org / 07 81 49 19 61

Vendredi 18 nov. - MONTIGNY-SUR-VENCE (08)

Contact : Amélie LENGREND : amelie.lengrand@biograndest.org / 06 18 18 72 55

Mardi 22 nov. - VERPILLIÈRES SUR OURCE (10)

Contact : Pauline BOGE : pauline.boge@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Mardi 22 nov. - HATTEN (67)

Contact : Julie GALL : julie.gall@biograndest.org / 06 24 06 79 90

Réunion d'échange

Préservation des paysages et du patrimoine en viticulture : vitipastoralisme - murs en pierres sèches - et démo entretien des sols en forte pente

Mercredi 16 nov. - WESTHALTEN (68)

Contact : Lucie PIERRE : lucie.pierre@biograndest.org / 06 41 56 94 56

LES RENDEZ-VOUS TRANSVERSAUX

Séminaire

Restitution de l'étude du potentiel de transition agroécologique du territoire sur le Triangle marnais

Judi 24 nov. - Ay-Champagne (51)

Contact : Marianne NAMUR : marianne.namur@biograndest.org / 07 77 31 03 85

Réunion d'échange

Rencontre agriculteurs/apiculteurs

Judi 24 nov. - en Haute-Marne

Contact : Maëlle DROUAILLET : gab52@biograndest.org / 06 18 18 94 93



LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Visite et table ronde

Maraichage bio et local - un enjeu commun pour notre territoire

Mardi 2 nov. - PORTE-DU-RIED (68)

Contact : Maryna BOGDANOK : maryna.bogdanok@biograndest.org / 06 43 10 02 84

Visite

Combinaison d'innovations technique et logistique autour du séchage en grandes cultures : Partenariat Européen pour l'innovation «Séchage»

Jeudi 3 nov. - SERVON-MELZICOURT (51)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY : aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

Formation

Conduite technique des légumes biologiques d'été sous abris : tomate, aubergine et concombre

7 et 8 novembre 2022 - Centre Marne ou Sud Marne (51)

Contact : Sophie BOMEL : sophie.bomel@biograndest.org / 06 12 59 22 31

Réunion d'échange

Les filières de valorisations des grandes cultures bio et autres cultures à bas niveau d'impact

Jeudi 10 nov. - ZELLWILLER (67)

Hélène CLERC : helene.clerc@biograndest.org / 06 43 74 76 69

Réunion d'échange

Les préparations peu préoccupantes en arboriculture et viticulture dans le Grand Est

Mardi 15 nov. - BALBRONN (67)

Contact : Lucie PIERRE : lucie.pierre@biograndest.org / 06 41 56 94 56

Visite

Ferme bio ouverte : échanges sur les pratiques alternatives et innovantes TCO - entretien des sols en forte pente - traitements - valorisation)

Mercredi 16 nov. - ORSCHWIHR (68)

Contact : Lucie PIERRE : lucie.pierre@biograndest.org / 06 41 56 94 56

Visite

Intérêts du triage des grains pour la production et la commercialisation en agriculture biologique

Jeudi 17 nov. - FILSTROFF (57)

Contact : Patricia HEUZE : gab57@biograndest.org / 07 81 49 19 61

Visite

Bilan de 10 ans d'agriculture biologique : zoom sur le Sol, le Carbone et la Biodiversité

Jeudi 24 nov. - CHAMPLON (55)

Contact : Mickael COUCHOT : mickael.couchot@biograndest.org / 06 95 63 71 54

Porte ouverte

Biotopes : Unité collective de travail de graines biologiques

Lundi 28 nov. - AUBERIVE (52)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY : aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

Formation

Quels couverts et engrais verts mettre en place sur mon exploitation viticole ?

Mardi 29 et mercredi 30 nov. - Marne (51)

Contact : Anaëlle COMESTAZ : anaelle.comestaz@biograndest.org / 06 40 79 06 60

Formation

Taille des arbres fruitiers en arboriculture bio

Lundi 28 nov. - VALLOIS (54)

Contact : Yoan MICHAUD : yoan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

Réunion d'échange

Mardi 29 nov. - DRUSENHEIM (67)

L'agriculture biologique et de conservation : comment ça marche ?

Contact : Hélène CLERC : helene.clerc@biograndest.org / 06 43 74 76 69

Visite

Orge brassicole bio et malterie bio MALTALA : nouvelle filière bio et locale

Vendredi 18 nov. - BERGHEIM (68)

Contact : Julie GALL : julie.gall@biograndest.org / 06 24 06 79 90

LES RENDEZ-VOUS TRANSMISSION

Théâtre-forum

Elle va devenir quoi... ma ferme ?

07 novembre - STRASBOURG (67)

08 novembre - ORBEY (68)

09 novembre - LE THOLY (88)

Contact : Julie GALL : julie.gall@biograndest.org / 06 24 06 79 90

Réunion d'échange

Découvrir l'espace-test, tremplin à l'installation agricole dans nos territoires

Jeudi 17 nov. - en Moselle

Contact : Kim STOECKEL : kim.stoeckel@biograndest.org / 06 58 77 56 08

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

Formation

Faire naître, élever et sélectionner librement ses propres volailles en AB

7 novembre 2022 - VALLEROIS LE SEC (88)

Contact : Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

Réunion d'échange

Quels pratiques et besoins en vétérinaires en 54 et médecines alternatives dans les élevages AB du Grand Est ?

Mardi 15 nov. - ANDILLY (54)

Contact : Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.com / 06 52 69 13 89

Visite

Un atelier bovin lait dans une expérimentation système en polyculture polyélevage bio : monotraite, croisement, élevage des génisses sous nourrices

Jeudi 24 nov. - Mirecourt (88)

Contact : Adèle TRENTESAUX : adele.trentesaux@biograndest.org / 07 68 20 71 74

Visite

Mettre en place le pâturage tournant dynamique sur sa ferme

Mardi 25 nov. - LAUNOIS SUR VENCE (08)

Contact : Amélie LENGREND : amelie.lengrand@biograndest.org / 06 18 18 72 55

Formation

Maitriser l'environnement de son élevage en AB pour assurer le bien-être de ses volailles

Lundi 28 nov. - REILLON (54)

Contact : Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.com / 06 52 69 13 89

Formation

Gestion de l'alimentation en volailles bio et fabrique de l'aliment à la ferme

Mardi 29 nov. - SCHILTIGHEIM (67)

Contact : Chloé SCHNELLER : chloe.schneller@biograndest.org / 06 66 71 42 62

Formation

Maitriser ses coûts de production en élevage de volailles bio

Mercredi 30 nov. - Lieu : NANCY (54)

Contact : Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.com / 06 52 69 13 89

Visite

Fabrication locale d'aliment pour le bétail : exemple d'un partenariat polyculteurs - éleveurs

Mercredi 07 décembre - PROSNES (51)

Contact : Pauline BOGE : pauline.boge@biograndest.org / 06 66 64 49 10

LES RENDEZ-VOUS SUR LA COMMERCIALISATION

Tours de plaine

Vendre ensemble ses légumes - en AMAP

Lundi 07 nov. - JARNY et LES BAROCHES (54)

Vendre ensemble ses légumes - en magasin de producteurs

Mardi 22 nov. - ROYAUMEIX et MANONCOURT EN WOEVRE (54)

Contact : Nicolas HERBETH : nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 50

Formation

Agencer son point de vente - légumes

Lundi 28 et mardi 29 nov. - à définir dans les Vosges

Contact : Nicolas HERBETH : nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 50